

Consignes d'identification des organisations 17 octobre 2010 Marche mondiale des femmes

Les organisations suivantes pourront avoir une bannière identifiée à leur nom et avec logo : toutes les organisations d'envergure nationale (syndicats, centrales syndicales, groupes nationaux, regroupements); au niveau régional, les tables régionales de concertation de groupes de femmes ou autres coalitions régionales de groupes de femmes participant à la MMF et les membres régionaux des syndicats et centrales syndicales; et au niveau local, les groupes autonomes de femmes et les organismes communautaires. Seules ces bannières pourront être identifiées au nom d'un organisme et porter un logo, s'il y a lieu. Les bannières devront avoir une grandeur maximale de 9 x 3 pieds.

Les pancartes, drapeaux, ballons, etc. devront porter sur les revendications, les valeurs ou plus globalement la Marche mondiale des femmes. Elles pourront présenter des slogans, des dessins ou autres contenus, mais il ne devra pas y avoir de logo ni de nom d'organisme. Les seules organisations qui pourront être identifiées sur les pancartes sont la CQMMF et la MMF.

Dans la marche, les groupes peuvent également s'identifier avec un objet (autre que pancarte ou bannière) portant l'identification de leur organisme : soit un foulard, soit une casquette, chapeau ou tuque, mais pas de chandails ou de vêtements ou le logo dépasserait 9 pouces.

Tous les groupes sont par ailleurs invités à mettre de la couleur dans la marche et à s'identifier symboliquement avec d'autres objectifs d'identification qui ne portent pas le nom ou le logo de leur organisation (comme par exemple des foulards colorés).



Le 17 octobre, nous serons actives sur les cinq continents pour lutter contre la pauvreté et la violence envers les femmes et pour faire valoir nos revendications et notre vision d'un autre monde fondé sur les cinq valeurs de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité : égalité, justice, solidarité, liberté et paix.

TANT QUE TOUTES LES FEMMES NE SERONT PAS LIBRES, NOUS SERONS EN MARCHÉ !

EN 2010, ÇA VA MARCHER !

www.ffq.qc.ca

Marche mondiale des femmes 16 et 17 octobre 2010 à Rimouski

Samedi 16 octobre

* Toutes les activités du 16 octobre ont lieu au Cégep de Rimouski

HEURE	ACTIVITÉ
17h à 20h	Souper au Cégep de Rimouski
19h à 20h	Projection du film <i>Un + Une = Égalité</i>
20h	Soirée festive / spectacle des marcheuses
21h	Projection de courts-métrages réalisés par des vidéastes autochtones

Dimanche 17 octobre

HEURE	ACTIVITÉ
10h30	Lancement de la marche au Cégep de Rimouski
11h	Grande marche dans Rimouski
13h	Grand rassemblement / spectacle final <i>Au menu :</i> <i>De la danse, du chant, des contes, du slam</i> <i>et des discours enflammés!</i> <i>Des marcheuses!</i>
14h30	Fin des festivités

Carte de Rimouski

A : Cégep de Rimouski, 60, rue de l'Évêché Ouest

1 : Parc Beauséjour, lieu du spectacle final du dimanche

